

Positions

À la veille de la session d'automne 2023 des Chambres fédérales

22.062 (CN) LAMal. Modification (Mesures visant à freiner la hausse des coûts – 2^e volet)

Il est dans l'intérêt des patients que les médicaments répondant à un besoin médical important soient remboursés à un prix fixé provisoirement dès l'autorisation de Swissmedic et que des négociations de prix puissent être menées avec l'OFSP. Par ailleurs, les modèles de prix confidentiels sont à saluer. La proposition de la majorité de la CSSS-N répond ainsi aux exigences de transparence du public. L'évaluation de l'efficacité, de l'adéquation et de l'économicité doit se faire sans arbitraire, ce que ne garantit pas la proposition du Conseil fédéral.

22.3144 (CE) Mo. Faire de la santé une des priorités de la coopération internationale

OUI à cette motion. Le système de santé suisse, l'économie de la santé ainsi que le pôle de recherche et d'innovation de notre pays sont des leaders mondiaux. Un bon partenariat public-privé dans la coopération internationale est dans l'intérêt de la Suisse et des pays partenaires.

22.4423 (CE) Mo. Des codes QR sur les médicaments et les notices d'emballage pour augmenter la sécurité des patients

OUI à cette motion. La numérisation doit également faire des progrès dans le domaine des informations sur les médicaments. A moyen terme, l'abandon total du papier doit aussi devenir une option, face à la progression inexorable du numérique dans la société.

23.045 (CE) Convention de la Haye sur les accords d'élection de for. Approbation et mise en œuvre

OUI à ce dossier. La convention vise à promouvoir la sécurité juridique des relations commerciales internationales en établissant des règles uniformes pour la compétence des tribunaux en matière civile et commerciale.

23.3503 (CN) Mo. Accès aux médicaments orphelins

OUI à la motion. Elle permet d'améliorer la prise en charge des personnes demandeuses de thérapies efficaces dans le cas de maladies rares et d'alléger le système de remboursement au cas par cas.

23.3505 (CN) Po. Adhésion à l'initiative BeNeLuxA

NON à ce postulat. scienceindustries partage l'avis du Conseil fédéral selon lequel la participation de la Suisse à l'initiative BeNeLuxA n'offre pas une solution de rechange aux modèles de prix actuellement en discussion au Parlement.

Les énergies doivent être consacrées au développement de tels modèles.

20.433 (CE/CN) Iv. pa. Développer l'économie circulaire en Suisse

OUI à cette initiative parlementaire. Dans l'ensemble, elle permet de faire un pas important et utile vers plus d'économie circulaire : l'initiative personnelle des entreprises se trouvera encouragée et la valorisation des matériaux renforcée, deux progrès qui permettront une utilisation plus efficace des ressources.

21.047 (CN/CE) Approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Loi fédérale

OUI à cet acte modificateur unique. Le projet est en harmonie avec les exigences de l'industrie pour la sécurité à long terme de l'approvisionnement en électricité, notamment sur les points de la priorité donnée à la sécurité d'approvisionnement et de la simplification des procédures d'autorisation.

22.061 (CE) Loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2024. Révision

OUI à cette révision. scienceindustries soutient en principe le but de la révision. L'industrie chimique et pharmaceutique reconnaît dans l'objectif zéro net d'ici 2050 une orientation fondamentale et milite pour une protection du climat proactive et efficace : les instruments qui ont fait leurs preuves (p. ex. le système des conventions d'objectifs et les réglementations du commerce des émissions) doivent être maintenus, bien que nous considérons comme critique la limitation des conventions d'objectifs jusqu'en 2040.

22.3376 (CE) Mo. Hydrogène. Stratégie pour la Suisse

OUI à cette motion. L'hydrogène est une technologie clé pour atteindre l'objectif zéro net en 2050. scienceindustries soutient expressément l'élaboration d'une stratégie pour l'hydrogène en Suisse. Pour réduire à long terme les émissions de gaz à effet de serre des processus industriels à haute température, il faut des combustibles exempts de CO₂. Dans la motion mentionnée, le méthane et le méthanol synthétiques ainsi que les répercussions sur la sécurité d'approvisionnement de la Suisse doivent être pris en compte, selon le Conseil national. scienceindustries salue ces deux aspects.

23.3953 (CE). Ip. Sites contaminés. Quelle stratégie pour gérer les risques liés à la présence de polluants non identifiés ou dont la dangerosité a été sous-évaluée ?

Les demandes de l'interpellation sont déjà mises en œuvre. Les risques liés aux polluants potentiels sont déterminés en permanence par l'industrie et les milieux scientifiques. Le droit suisse ainsi que les contrôles effectués par les autorités d'application se fondent déjà aujourd'hui sur l'état de la science.

20.496 (CN) Iv. pa. Rapport de planification concernant la collaboration avec l'UE dans les domaines autres que l'accès au marché

scienceindustries salue l'élaboration par le Conseil fédéral d'un rapport de planification sur la collaboration avec l'UE dans les domaines autres que l'accès au marché.

22.067 (CE) Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. Admission facilitée pour les étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse

OUI à l'accès facilité au marché du travail pour les étudiants des pays tiers. La Suisse investit près de 200 millions de CHF par an dans la formation de ces personnes. Les ressortissants de pays tiers doivent échapper au contingentement si l'activité professionnelle qu'ils vont exercer présente un intérêt scientifique ou économique élevé.

22.082 (CN/CE) Allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE);

22.083 (CN) Instauration d'un frein à la réglementation

OUI aux mesures du Conseil fédéral visant à diminuer le poids de la réglementation. Un cadre réglementaire officiel efficace et mesuré renforce les conditions-cadres et l'attrait de la place économique et favorise la compétitivité et l'innovation.

21.3704 (CE) Mo. Inscrire le bien-être des animaux dans le chapitre sur le développement durable des accords de libre-échange

NON à cette motion. scienceindustries estime préférable de décider au cas par cas où et comment il convient d'ancrer le respect du bien-être animal dans les accords de libre-échange (ALE). Souvent, les sections des ALE consacrées aux mesures sanitaires et phytosanitaires ou à la collaboration entre les parties contractantes sont des espaces plus appropriés pour ces spécifications.

22.021 (CN) Introduction d'une procédure simplifiée de destruction de petits envois dans le droit de la propriété intellectuelle. Loi fédérale.

OUI à la procédure simplifiée. scienceindustries accorde une grande importance à la protection juridique de la propriété intellectuelle. Elle salue donc la procédure proposée, qui permettra de décharger l'administration et les entreprises et de mieux cibler les contrôles. La mise en circulation de contrefaçons entraîne non seulement des dommages économiques pour nos industries, mais aussi et surtout une mise en danger de la santé des patients.

22.073 (CN/CE) Loi sur la sécurité de l'information. Modification (Inscription d'une obligation de signaler les cyberattaques contre les infrastructures critiques)

Une obligation de notification assortie de menaces de sanctions n'est pas une mesure probante. Une formalisation de la possibilité de notification est un moyen plus efficace de transmettre des informations de sécurité au Centre national pour la cybersécurité (NCSC).

23.035 (CE) Protection des investissements. Accord avec l'Indonésie

OUI à cet accord, qui encourage et protège contre les risques politiques les investissements suisses en Indonésie, l'une des principales destinations des investissements directs de notre pays en Asie.

23.3585 (CE) Mo. Modification de la loi sur le matériel de guerre

OUI à la motion. La dérogation proposée va dans la bonne direction, bien qu'elle ne contribuera que partiellement à rétablir la confiance perdue dans l'industrie concernée. Elle constitue toutefois un premier pas utile. A l'avenir, il faudra des règles claires, compréhensibles, fiables et applicables pour les donneurs d'ordre étrangers.

scienceindustries est l'association économique suisse du secteur chimie, pharma, sciences de la vie. Nos quelque 250 entreprises membres constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec environ 50% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Vos contacts à scienceindustries:

Stephan Mumenthaler, directeur
Tél. 044 368 17 20
stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Pia Guggenbühl, responsable Public Affairs et Communication
Tél. 044 368 17 44
pia.guggenbuehl@scienceindustries.ch